

N° 26-023

LES QUESTEURES,

Vu le Règlement de l'Assemblée nationale, notamment le chapitre IV de son titre I^{er},

Vu Règlement intérieur sur l'organisation des services portant statut du personnel de l'Assemblée nationale, notamment ses titres I^{er} et III,

Vu l'arrêté du Président et des Questeurs n° 89-063 du 14 novembre 1989 relatif aux principes généraux des concours,

Vu l'arrêté du Président et des Questeurs n° 07-197 du 19 décembre 2007 fixant la liste des pièces à fournir par les candidats aux concours de l'Assemblée nationale,

Vu l'arrêté des Questeures n° 2026-022 du 19 février 2026 relatif à la réglementation du concours externe de surveillant de l'Assemblée nationale,

Vu les décisions prises en réunion de Questure le 26 novembre 2025,

Vu l'avis des organisations syndicales représentatives,

Sur la proposition de la Secrétaire générale de la Questure,

A R R Ê T E N T :

Article 1^{er} – Un concours externe pour le recrutement de quinze surveillants de l'Assemblée nationale sur liste principale est ouvert.

En application des articles 1^{er} et 2 de l'arrêté du Président et des Questeurs n° 89-063 du 14 novembre 1989 relatif aux principes généraux des concours, le jury pourra établir une liste complémentaire.

Article 2 – La date à partir de laquelle les candidats peuvent s'inscrire via le formulaire d'inscription électronique, ou par voie postale, est fixée au lundi 2 mars 2026 à 14 heures. La clôture des inscriptions est fixée au lundi 30 mars 2026 à minuit (le cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions postales).

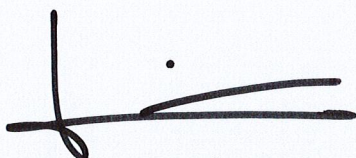
Les conditions d'expérience professionnelle, de nationalité, ainsi que, pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans, de régularité de leur position au regard des obligations de service national, sont appréciées à la date de clôture des inscriptions. Elles doivent être justifiées par les candidats à cette même date.

Des compléments d'information peuvent être demandés aux candidats par l'administration.

Fait à Paris, au Palais-Bourbon,

le

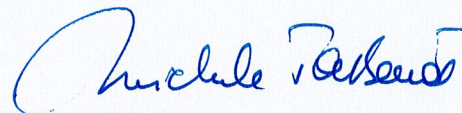
19 FEV. 2026

A black ink signature consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a short horizontal line on the right.

Christine PIRÈS BEAUNE

A blue ink signature consisting of a horizontal line with a small loop at the end.

Brigitte KLINKERT

A blue ink signature that appears to read "Michèle Tabarot" in a cursive script.

Michèle TABAROT